



Province de Québec
MRC de Drummond

Municipalité de
Durham-Sud

AVIS PUBLIC

Assemblée de Consultation publique Règlement numéro 296 (démolition d'immeuble)

AVIS PUBLIC, est donné par les présentes par la soussignée :

- > Qu'un projet de règlement intitulé « Projet de règlement #296 relatif à la démolition d'immeuble » a été déposé et présenté à la séance ordinaire du 6 mars 2023;
- > Que ce règlement vise à inclure l'interdiction de la démolition d'un immeuble, à moins que le propriétaire n'ait obtenu au préalable un certificat d'autorisation émis par le comité de démolition, lequel analyse les différentes demandes de démolition, en respectant les critères énoncés dans ce règlement;
- > Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 avril 2023, à 19h00 au 130, rue Principale à Durham-Sud. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- > Que le règlement a été déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- > Qu'une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.durham-sud.com

Donné à Durham-Sud, ce 23^e jour du mois de mars 2023.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Durham-Sud

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie St-Laurent, greffière-trésorière de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 23^{ème} jour du mois de mars 2023. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 mars 2023.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière